

France Telecom va communiquer aujourd'hui sur les résultats du groupe pour l'année 2010 – qui sont après une 1^{ère} lecture sommaire mitigés et portés par la croissance du mobile .

Par rapport à cela, malgré tout ce qu'on pourra découvrir à la lecture de ces résultats, une seule chose demeure certaine, c'est celle du dogme qui demeure inextinguible du versement d'1,40€ à chaque actionnaire – même si tout le monde sait désormais que ce niveau de rémunération est le + généreux offert parmi les sociétés du CAC 40.

Donc, puisque ce dogme semble gravé dans un bloc + solide que du carbure de tungstène, la CFE GC UNSA a écrit à SR pour lui proposer 2 pistes d'action :

- la 1^{ère} : Verser le dividende en actions

La CFE-CGC/UNSA l'a régulièrement dénoncé, le niveau du dividende versé aux actionnaires de France Télécom obère ses capacités de développement. Depuis 2009, et pour les 3 ans qui viennent, le niveau du dividende à 1,40 € par action représente près de 15 Milliards d'euros sur 4 ans, et rappelons le, plus que les bénéfices de l'entreprise sur l'exercice 2009 (qui ressortaient à 1,13 € / action)

Il s'agit d'un véritable boulet qui appauvrit l'entreprise, empêche la poursuite du désendettement, et limite ses capacités de développement dans le déploiement de nouveaux réseaux - comme dans les acquisitions raisonnées permettant d'investir de nouveaux territoires ou de consolider des activités nouvelles.

La seule conversion en actions des dividendes versés aux salariés rapporterait à elle seule *150 millions d'euros*. D'autres actionnaires pourraient également souhaiter utiliser cette modalité.

- la 2^{ème} : Émettre des actions nouvelles plutôt que d'en racheter sur le marché pour servir les actions gratuites promises aux personnels

Stéphane Richard s'est engagé à procéder à une distribution d'actions gratuites qui aura lieu en avril 2011 pour l'ensemble des personnels du Groupe, y compris à l'international. La dernière distribution de ce type, réalisée en 2007 sous la présidence Lombard, avait occasionné un débours de 205 millions d'euros, les actions distribuées au personnel ayant été rachetées sur le marché.

La CFE-CGC/UNSA propose donc que cette prochaine opération fasse l'objet d'une émission d'actions nouvelles, qui permettrait d'économiser le cash correspondant.

Ces 2 mesures permettraient d'économiser au bas mot quelques 500 millions d'€ sans renoncer aux promesses engagées, tant à l'égard des actionnaires que vers le personnel, ce qui permettrait au passage à FT de retrouver quelques marges de manœuvre, en revenant à une politique financière plus raisonnable et porteuse de pérennité pour l'entreprise.

Cela constituerait un premier signal que le virage du « nouveau contrat social » se traduit également dans la gestion financière du Groupe, dont chacun sait qu'elle reste « le nerf de la guerre ».

Autre point : celui du départ de D Lombard, dont le nom restera éternellement attaché à la période la plus sombre de l'histoire de notre entreprise.

Pour la CFE CGCUNSA , nous ne pouvons que nous réjouir de ce départ, tant la politique du plan Next avec ses 30.000 suppressions d'emploi en 5 ans, le dogme du time to move, les méthodes de management inspirées par la trop fameuse et funeste courbe du deuil (initiée par le cabinet BCG qui s'est étrangement vu confier un rapport qui sera présenté lors des états généraux sur la R et D en mars 2011), tant les réorganisations permanentes et les fermetures de sites, auront marqué d'une façon sinistre la vie des salariés et terni de façon durable l'image de marque de notre entreprise.

Par contre, cette bonne nouvelle est malheureusement assombrie lorsqu'on apprend que la retraite chapeau du Monsieur s'élèverait à 300 000€/an, et viendrait s'ajouter à sa retraite "de base" de haut fonctionnaire.

on aurait préféré un peu plus de dignité de sa part face à ce passif plutôt que du banal cynisme et une ultime marque de cupidité.

..

Enfin, dernier point, sans effleurer le projet Orange France qui sera examiné lors de ce CE, je voudrais simplement citer un extrait du n° du Nouvel Obs. de la semaine dernière dans lequel, plusieurs éléments de stress et de mal être au travail étaient catalogués, dont celui de la réorganisation permanente, présenté dans l'article comme le syndrome par excellence de France télécom.

Manifestement, avec la réorganisation Orange France qui va concerner au bas mot 53 000 salariés, nous ne sommes pas encore complètement sortis de ce syndrome et le retour à un peu plus de stabilité permettrait au personnel de retrouver un peu de confiance au travail et en son entreprise.

Manifestement, ça n'est peut être pas encore pour tout de suite.

